

MODALITES ET ORGANISATION DE LA SELECTION A LA FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS (ES) Pour l'année 2025-2026



LYCEE PROFESSIONNEL LA TRINITE
IFAS DU LP LA TRINITE
CITE SCOLAIRE FRANTZ FANON
QUARTIER BEAUSEJOUR
97220 LA TRINITE
TEL : 0596 65 74 64

MAIL : ce.9720430k@ac-martinique.fr

ETABLISSEMENT SUPPORT DE FORMATION	LYCEE PROFESSIONNEL LA TRINITE IFAS DU LP LA TRINITE CITE SCOLAIRE FRANTZ FANON QUARTIER BEAUSEJOUR 97220 LA TRINITE TEL : 0596 65 74 64 MAIL : ce.9720430k@ac-martinique.fr
CANDIDATS A LA FORMATION MODULAIRE PARTIELLE <i>(Bénéficiant d'équivalences et de dispense d'épreuves)</i>	<u>POUR TOUS LES CANDIDATS</u> - Être âgé(e) de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation - Avoir été scolarisé(e) entre l'année scolaire 2019-2020 et l'année scolaire 2024- 2025. Et - Être titulaire du baccalauréat professionnel ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) Ou - Être titulaire du baccalauréat professionnel SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) Ou - Être titulaire de la MCAD (Mention Complémentaire Aide à Domicile OU du CSAD (Certificat de Spécialisation Aide à Domicile) Ou - Être titulaire du DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture) Ou - Être titulaire du DEAES Ref 2021 : Diplôme d'Etat Accompagnement Educatif et Social) Ou - Être titulaire du DEA ref 2022 : (Diplôme d'Etat d'Ambulancier)
DEPOT DES CANDIDATURES	LES MODALITES ET ORGANISATION DE LA SELECTION A LA FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS (ES) Pour l'année 2025-2026 Sont à télécharger sur le site internet de l'établissement ; à partir du 8 AVRIL 2025 page d'accueil de l'académie de Martinique – onglet ECOLE-COLLEGE-LYCEE → site internet des établissements → L.P LA TRINITE Frantz Fanon. Ou directement sur le site du LP La Trinité : ac-martinique.fr /lp_frantzfannon / https://site.ac-martinique.fr/lyc-latrinite/ Le dossier COMPLET devra être déposé PAR LE CANDIDAT directement au secrétariat du LP la Trinité (porte 21) Du 28 avril 2025 au 30 mai 2025 <i>lundi mardi – jeudi vendredi</i> de 8h00 à 12h00 AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE EN DEHORS DE CES DATES ET HORAIRES

	Aucun envoi par mail ne sera pris en compte 1 reçu de dépôt de candidature sera remis au candidat avec son numéro d'inscription à garder précieusement Attention : Ce reçu ne vaut pas acceptation Tout dossier incomplet entrainera le rejet de la candidature
DOCUMENTS DE CANDIDATURE	- LA FICHE DE CANDIDATURE - LA FICHE COMPOSITION DU DOSSIER - LA FICHE METIER - LA LISTE DES MEDECINS AGREES ARS Sont à télécharger sur le site du lycée onglet DEAS
COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE	<i>D'après l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant (ministre des Solidarités et de la Santé)</i> Le dossier doit être composé des pièces suivantes : - LA FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE A L'ADMISSION - 1 COPIE DE LA PIECE D'IDENTITE (passeport ou carte d'identité recto-verso) ; - 1 LETTRE DE MOTIVATION MANUSCRITE - 1 CURRICULUM VITAE ; <i>indiquer toutes vos coordonnées</i> - 1 DOCUMENT MANUSCRIT relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (<i>ce document n'excède pas deux pages</i>) ; Selon la situation du candidat, - La copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ; - La copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ; - Les attestations et appréciations des PFMP (<i>périodes de formation en milieu professionnel</i>) - Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ; - Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de formation. NB : <i>Selon la formation à laquelle ils s'inscrivent, les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive, ...) en lien avec la profession d'aide-soignant.</i> <i>Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.</i>
NOMBRE DE PLACES	22 places sont disponibles pour l'entrée en formation en septembre 2025 Pour l'année scolaire 2025-2026 à l'IFAS du LP LA TRINITÉ En vue de la préparation du DEAS (Diplôme d'Etat d'Aides-Soignants).

NATURE DES EPREUVES DE SELECTION	La sélection des candidats est effectuée par un jury composé de formateurs et de professionnels de santé SELECTION D'ADMISSIBILITE - Etude des dossiers individuels des candidats destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat au regard des attendus et critères liés à la profession. SELECTION D'ADMISSION - Entretien individuel d'une durée de quinze à vingt minutes permettant d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.
RESULTATS DES EPREUVES	Les résultats de la sélection d'admissibilité seront communiqués PAR VOIE D'AFFICHAGE UNIQUEMENT AU LP LA TRINITE LE VENDREDI 06 JUIN 2025 à 10H Les convocations pour les entretiens individuels d'admission seront à retirer sur place par les candidats. Dates des entretiens : du 16 au 20 juin 2025
	LES RESULTATS DEFINITIFS SERONT PUBLIES AU LP LA TRINITE UNIQUEMENT PAR VOIE D'AFFICHAGE LE VENDREDI 27 JUIN 2024 à 10h00 <i>(pas de communication par téléphone)</i>
RECEPTION DE RETOUR DES CANDIDTAS	Chaque candidat retenu en liste définitive dispose d'un délai de Sept jours ouvrés (7) pour valider son inscription. En adressant un courrier rédigé A Mr le Proviseur du LP La Trinité » Jusqu'au lundi 7 juillet 2025 délai de rigueur, Par courriel : ce.9720430k@ac-martinique.fr, ou voie postale <i>(Le cachet de la poste faisant foi)</i> Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.
INSCRIPTION DES CANDIDATS	Lors de la publication des résultats les candidats retenus en liste définitive seront informés de la date et des modalités des inscriptions Et de la date de la réunion d'information L'inscription définitive est subordonnée à A L'OBTENTION DU BACCALAUREAT LE CAS ECHEANT Pour les néo bacheliers. Justificatif officiel à fournir OBLIGATOIREMENT au moment de l'inscription

INFORMATIONS POST-ADMISSION	<u>LES CERTIFICATS MEDICAUX</u> Les candidats admis devront fournir le jour de l'inscription, <u>Au plus tard le jour de la rentrée</u> - <u>UN CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE</u> émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune <u>affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.</u> - <u>UN CERTIFICAT MEDICAL DE L'ETAT VACCINAL</u> attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues. La liste des médecins agréés est disponible sur le site - <i>La notion d'aptitude doit être précisée sur le certificat médical.</i> - <i>En l'absence des certificats l'élève ne pourra pas débiter la formation</i> Réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France précisant que les vaccinations suivantes sont à jour : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, HEPATITE B, CONCERNANT L'HEPATITE B : en référence à l'article L.3111-4 du code de la Santé Publique : « Avant leur entrée en fonction ou au moment de leur inscription dans un établissement d'enseignement, les personnes travaillant dans le secteur paramédical sont tenues d'apporter la preuve qu'elles ont subi les vaccinations exigées ». Compte tenu des délais parfois importants du protocole de vaccination, il vous est conseillé de débiter celle-ci dès la réception de vos résultats <u>Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation</u> MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION Décret no 2023-368 du 13 mai 2023 relatif à la suspension de l'obligation de vaccination contre la covid-19 des professionnels et étudiants en santé.
PRESENTATION DE LA FORMATION	Titre : Préparation au Diplôme d'État D'Aide-soignant (e) DEAS Modalités pédagogiques : formation en présentielle uniquement Organisation de la formation : Formation théorique et pratique en centre à l'IFAS du LP la Trinité - 20 semaines de formation théorique réparties sur l'année scolaire, - 14 à 16 semaines de formation clinique en milieu de soins hospitalier et médico-social, réparties en 3 périodes de stage. Calendrier : de septembre 2025 à juin 2026 Les élèves bénéficient de l'ensemble des vacances scolaires Niveau de formation : Niveau 4, équivalent Bac Consulter la fiche métier sur le site